

## Le CALM – SOLIHA Moselle recrute un(e) chargé(e) de mission Copropriétés

Le CALM est une association d'utilité sociale sans but lucratif qui fait partie du 1er réseau associatif national au service de l'habitat (SOLIHA). Depuis 1952, il est le principal intervenant en Moselle en matière d'amélioration de l'habitat existant. Il assiste les ménages mosellans modestes, les propriétaires occupants, bailleurs et les copropriétaires dans leur démarche d'amélioration de leur logement. Il contribue à mettre en œuvre les politiques des collectivités avec leur soutien et en mobilisant les aides disponibles, grâce à des compétences spécifiques et un savoir-faire qui allie conseil, accompagnement et intervention sur le bâti.

### **Missions :**

Ce/cette professionnel(le) a en charge la réalisation d'études pré-opérationnelles en lien avec les copropriétés, le suivi de dispositifs Copropriétés (VOC, POPAC, AMO, ...) et l'animation d'opérations complexes (ORCOD, OPAH-CD, Plan de Sauvegarde, ...)

### **Profil requis :**

De niveau BAC + 5 : urbanisme et/ou architecture  
Expérience dans l'accompagnement des copropriétés

### **Compétences :**

- Qualités relationnelles : écoute, disponibilité, curiosité et travail d'équipe
- Bonne connaissance de l'intervention pluridisciplinaire en copropriétés (juridique, technique, comptable, ...)
- Capacité à conduire des projets et à mobiliser les outils d'intervention en copropriétés
- Bonne organisation, bonne gestion du stress et aisance à l'oral.

### **Conditions de travail :**

Il (ou elle) travaille au siège de l'association avec des horaires fixes et réguliers (8h30 – 17h30 du lundi au jeudi et 8h30-17h00 le vendredi) avec des déplacements réguliers sur le Département (permis B obligatoire, voitures de service) pour des visites sur site, manifestations et réunions (ponctuellement en soirée) en lien avec les commanditaires et/ou les organes de gestion des copropriétés (syndic, conseil syndical, ...)

Le (ou la) salariée intégrera la cellule « Copropriétés », sous la responsabilité du Directeur.

### **Rémunération mensuelle brute :**

Selon convention collective PACT et expérience  
Tickets restaurant et mutuelle

**Les CV, lettres de motivation sont à adresser à :** Monsieur le Directeur du CALM – SOLIHA Moselle / 24 rue du Palais, BP 14 062, 57 040 METZ Cedex 1 ou par mail : [p.francois@calm-logement.fr](mailto:p.francois@calm-logement.fr)